



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni à la salle des Halles, en séance publique.

18 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, M. Yves LE ROUX, Mme Katell SEVIN-RENAULT, M. Gaël ROUSSIAU, M. Jean-Michel MONNERIE, Mme Cécile BRÉGEON, M. Michel RÉGEARD, M. Franck JOURDAN, Mme Michelle BERDAYÈS, Mme Florence VILLEJOURBERT, Mme Stéphanie CORRE, M. Olivier GUÉRIN, Mme Laëtitia TIENNOTTE, M. Yvon LECAËR, Mme Frédérique MIRAMONT, M. Samuel TRAVERS, M. Marcel VALLÉE.

7 excusés : Mme Laëtitia COUR (a donné pouvoir à Mme Cécile BRÉGEON), M. William POMMIER (a donné pouvoir à M. Gaël ROUSSIAU), Mme Claudie BRÉGÉ (a donné pouvoir à M. Jean-Michel MONNERIE), Mme Émilie LAMOUR-CANAL (a donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE), M. David BAZIN (a donné pouvoir à Mme Laëtitia TIENNOTTE), Mme Marine MAUBOUSSIN (a donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN), Mme Stéphanie HARDY (a donné pouvoir à Mme Frédérique MIRAMONT).

2 absents : M. Pierrick LHERMELIER, Mme Laura ESNAULT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Franck JOURDAN

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation : le mardi 10 juillet 2018

2018-07-15

Nomenclature : 3.6

**D/Déclassement de parcelles « Rue de Rennes »**

M. Yves LE ROUX, rapporteur, expose que, dans le cadre d'un projet économique qui serait positionné à l'entrée de ville sur une parcelle privée et sur des parcelles publiques, il convient de proposer au conseil municipal un déclassement de principe des parcelles n° ZH 324 d'une surface de 237 m<sup>2</sup> et ZH 329 d'une surface de 987 m<sup>2</sup>, situées rue de Rennes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 voix CONTRE (Mme Stéphanie CORRE) et 24 voix POUR, décide de :

- valider le principe de déclassement des parcelles susmentionnées,
- autoriser M. le Maire à lancer une enquête publique,
- autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à la gestion de ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme. Le Maire : J. BÉGASSE



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh